

Chapitre III :

Vivre en démocratie dans la société et au collège.

Comment les citoyens sont-ils les acteurs de la démocratie ?

A) L'engagement des citoyens en démocratie.

- Un citoyen peut faire de la politique, il peut être candidat aux élections (conseillers municipaux par exemple) ou en adhérant à un parti politique.
- Un citoyen peut représenter des personnes unies par des intérêts communs (syndicats, comités d'entreprise, ...).
Un syndicat est un groupe qui défend les intérêts des travailleurs (salaires, temps et conditions de travail).
- Un citoyen peut être bénévole dans une association (caritative, humanitaire, sportive, ...).

B) Opinion publique et démocratie.

- Un citoyen peut exprimer son opinion en participant à des manifestations, à des grèves, en signant des pétitions ou en répondant à des sondages. Tout doit être fait dans le respect de la loi (ne pas troubler l'ordre public)

C) La vie démocratique au collège.

- Au collège, les élèves peuvent s'engager en devenant délégué de classe et représenter les élèves au conseil d'administration du collège où ils peuvent faire des propositions concrètes pour améliorer la vie de leur établissement.